



PREFET DU VAR

SOUS-PREFECTURE DE DRAGUIGNAN
Secrétariat Général
Tel : 04.94.60.41.10 ou 02
Fax : 04.94.47.11.75
Courriel : sp-secretariat-draguignan@var.gouv.fr

Draguignan, le 3 mai 2012

Monsieur le Président,

Par courrier en date du 22 février 2012, vous avez attiré l'attention de madame la Ministre de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement sur les mesures qui ont été prises par l'État à la suite des inondations du 15 juin 2010.

Votre correspondance n'ayant été transmise, j'ai l'honneur de vous communiquer les éléments d'information suivants :

Je tiens tout d'abord à vous faire part de mon étonnement sur le constat que vous faites de non communication au profit des associations des sinistrés, des informations concernant des mesures qui ont été prises par l'État et l'ensemble des collectivités concernant les inondations de juin 2010.

Le 14 novembre 2011, vous avez été convié ainsi que l'ensemble des associations de sinistrés à une audience accordée par un conseiller de monsieur le Ministre de l'Intérieur, de l'Outre-Mer, des Collectivités Territoriales et de l'Immigration où vous avez pu exposer vos revendications.

Par ailleurs, je puis vous assurer que l'ensemble des services de l'Etat compétents ainsi que les collectivités sont toujours mobilisés et travaillent activement sur les différentes opérations de remise en état des terrains, cours d'eaux, voiries, infrastructures qui ont été endommagées.

A titre d'exemple, vous n'êtes pas sans savoir que depuis plus d'un an et demi, les communes concernées par la Florieye ont réalisé des travaux très importants sur le recalibrage et la consolidation des berges de cette rivière et des expropriations qui s'imposaient ont été réalisées.

Sur le secteur de la Nartuby et de l'Argens les syndicats intercommunaux territorialement compétents (SIAN et SIACIA) ont entrepris de nombreux travaux, lesquels vont se poursuivre dans les prochains mois notamment en ce qui concerne l'enlèvement des embâcles, c'est le cas par exemple sur la commune de Châteaudouble que vous évoquez. Le SIAN a réalisé des travaux de curage de la Nartuby à Rebouillon qui va d'ailleurs se poursuivre dans le cadre du plan Nartuby qui a défini les travaux prioritaires sur ce secteur.

S'agissant du glissement de terrain des Gorges de Châteaudouble dont vous faites état, je vous indique qu'un suivi du site est fait régulièrement par le centre d'études techniques de l'équipement (CETE) et un projet de confortement va être entrepris avec le conseil Général du Var.

En outre, et au regard des inondations de juin 2010 et de novembre 2011, le besoin d'une nouvelle gouvernance s'est fait sentir à l'échelle du bassin versant de l'Argens. Un travail en concertation avec les services du Conseil Général du Var vise à mettre en place un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) qui verra la création d'un syndicat mixte.

Le Conseil Général du Var déposera auprès du MEDTL, en juillet prochain, un dossier de PAPI. Parallèlement un syndicat mixte est en cours de constitution entre le Conseil général du Var et les collectivités locales du bassin versant de l'Argens pour mettre en place sur le long terme la gouvernance territoriale de la démarche du PAPI ; 26 collectivités sollicitées sur ce sujet ont déjà répondu favorablement.

Vous vous interrogez ensuite sur la non mise en place d'une commission d'enquête à l'instar de ce qui a été fait à l'occasion de la catastrophe Xynthia. Ce sont les services de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Var (DDTM) qui assurent la coordination de l'ensemble des dossiers de travaux au titre du programme 122.

Concernant le système d'alerte de la population que vous évoquez, je vous indique qu'il existe un système d'information dénommé G.A.L.A (Gestion de l'Alerte Locale Automatisé) et que les alertes météo sont systématiquement communiquées 24 h avant l'événement par SMS, Fax et courriels.

De plus, je vous informe que j'ai mis en place une mission d'appui opérationnelle (M.A.O) depuis plus d'un an pour aider les communes du Var à se doter d'un Plan Communal de Sauvegarde et d'un DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs).

Cette entité est notamment constituée des services préfectoraux, de la D.D.T.M du Var, des associations d'élus, de l'association Cyprès.

A ce jour, 13 communes de la Dracénie ont déjà été visitées et ont reçues le concours de cette mission.

En ce qui concerne la mise en œuvre des Plans de Protection des Risques Naturels, je vous informe que 13 Plans de Protection des Risques d'Inondations (PPRI) ont été prescrits par anticipation après une concertation avec les communes. Les PPRI définitifs seront approuvés en fin d'année 2012 – début d'année 2013.

Je vous précise par ailleurs que concernant la commune de Draguignan, j'ai rappelé à monsieur le Maire par courrier en date du 28 septembre 2011, les obligations qui étaient les siennes en matière de sûreté, de sécurité, de santé et de salubrité publique comme le prévoit l'article L2212-2 § 5 du code général des collectivités territoriales.

Concernant la situation de l'actuel centre pénitentiaire, vous n'êtes pas sans savoir que les inondations des 15 et 16 juin 2010 ont mis hors de fonctionnement cet établissement notamment en ce qui concerne les systèmes de sécurité, ce qui a entraîné le transfert de la totalité des prisonniers vers d'autres prisons. Le classement en zone rouge aléa inondation dans le cadre du PPRI anticipé, ainsi que l'obligation de respecter de nouvelles normes de sécurité applicables aux centres pénitentiaires ont rendu impossible la reconstruction et le maintien de l'actuel centre.

La situation des habitants occupants des logements du quartier St Hermentaire sont examinés par les services de la D.D.T.M du Var.

Enfin et s'agissant des expropriations réalisées dans le cadre du Fond Barnier, je vous indique que celles-ci ont été menées au cas par cas et de manière concerté avec les propriétaires des habitations concernées et des collectivités et que des réponses appropriées ont été apportées aux personnes intéressées.

Espérant avoir répondu à vos interrogations et préoccupations.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Paul Mourier', is written over a horizontal line.

Paul MOURIER

Monsieur Khemissi MAKABROU
Président de l'Association de Défense des Sinistrés du 15 juin 2010
Villa le Grand Pont 833
Départementale 555
Route de Draguignan
83720 TRANS EN PROVENCE